



bulletin



Personne-ressource :

Lisa Lake Langley
Vice-présidente des Services aux membres
416 943-5844
llangley@ida.ca

Prière de transmettre aux intéressés dans votre société

BULLETIN N°3616

Le 22 mars 2007

Webémission éducative à l'intention des directeurs de succursale et des conseillers

Billets à capital protégé

En janvier 2007, nous avons mené un sondage auprès de nos sociétés membres sur l'utilisation et la distribution des billets à capital protégé (BCP). Le marché des BCP a pris beaucoup d'ampleur puisqu'on dénombre aujourd'hui plus de 600 émissions représentant un marché de plus de 13 milliards de dollars. Les sociétés membres de l'ACCOVAM placent la majorité des émissions de BCP sur le marché.

Pour aider les sociétés à exercer toute la diligence voulue à l'égard de ce produit et à former leurs conseillers, nous avons conçu une webémission sur les BCP qui sera présentée en deux parties.

La webémission portera sur les différentes structures du produit, les caractéristiques du risque, les obligations d'information rattachées aux BCP et les exigences à respecter en matière de connaissance du client.

Le service de la Réglementation des membres a mandaté un expert en la matière, M. André Fok Kam, pour rédiger un guide détaillé sur les BCP qui sera diffusé concurremment avec cette webémission.

La première partie de la webémission sera présentée en anglais le 10 avril 2007 à 16 h, HAE, et en français le 11 avril 2007 à 16 h, HAE. La deuxième partie sera présentée en anglais le 8 mai 2007 à 16 h, HAE, et en français le 9 mai 2007 à 16 h, HAE. Chaque partie sera d'une durée de 45 minutes et donnera droit à une heure de crédit de formation continue à appliquer à l'égard du volet perfectionnement professionnel ou conformité.

Chaque participant qui s'inscrira à la première partie sera automatiquement inscrit à la deuxième partie.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le programme ainsi que le formulaire d'inscription sur le site http://www.ida.ca/Media/Events_fr.asp.

Kenneth A. Nason
Secrétaire de l'Association